

11_MOT_144



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 04.10.11

Scanné le

MOTION

demandant une augmentation substantielle des allocations familiales afin de soutenir le pouvoir d'achat des familles vaudoises

En Suisse et dans le Canton de Vaud, la présence d'un ou de plusieurs enfants est à la fois une source de bonheur et une source d'inquiétude. Cette inquiétude vient de la charge financière représentée par un enfant dont le poids touche différemment les familles en fonction de leur revenu.

Selon des études, un enfant coûte en moyenne près de CHF 1'700.- par mois à ses parents jusqu'à l'âge de 20 ans. Par ailleurs, de nombreuses familles se voient contraintes de réduire leur temps de travail afin de pouvoir garantir une présence de qualité auprès de leurs enfants. Cette réduction du temps de travail s'explique aussi par l'insuffisance et le coût élevé des solutions de garde extra-familiales.

Une politique familiale qui reconnaît au mieux l'apport des familles à la vie de la société vaudoise doit reposer sur quatre piliers. Premièrement, une fiscalité qui tient compte de la situation spécifique des familles (déductions pour frais de garde, quotient familial, déduction pour frais d'assurance-maladie obligatoire, rabais d'impôts). En second lieu, des allocations familiales et de formation qui permettent véritablement d'amortir l'impact financier de la présence d'un enfant sur le budget d'une famille. Troisièmement, la mise à disposition d'infrastructures de qualité couvrant l'ensemble du territoire en matière d'accueil extra-familial (crèches et garderies, accueil parascolaire, maman de jour, etc.). Enfin, l'introduction de prestations complémentaires pour familles (PC Familles) afin de permettre aux familles qui travaillent mais dont le revenu reste insuffisant pour ne pas recourir à l'aide sociale.

Dans le canton de Vaud, des efforts ont été effectués ces dernières années eu égard à trois de ces piliers par le biais notamment d'une réforme partielle de la fiscalité pour les familles (en attendant la votation populaire sur l'initiative socialiste pour un rabais d'impôt), d'une anticipation de la loi fédérale sur les allocations familiales bénéficiant à l'ensemble des familles vaudoises, d'une augmentation substantielle des bourses d'études suite à l'harmonisation des normes financières entre le RI et le régime des bourses d'études, de la hausse constante de places d'accueil de jour des enfants et, enfin, de l'introduction des PC Familles.

Toutefois, face à l'augmentation des primes à l'assurance-maladie et la hausse des loyers dans un marché du logement en pénurie structurelle depuis longtemps, il y a lieu d'intensifier l'appui financier à toutes les familles de notre canton par une augmentation substantielle des allocations familiales. Par ce biais, il s'agit à la fois de reconnaître davantage le rôle central des familles dans notre société tout en participant à la prévention d'une précarisation d'une partie croissante de ces dernières.

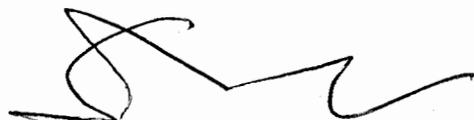
Aussi, nous avons l'honneur de vous soumettre au nom du groupe socialiste du Grand Conseil la motion suivante qui modifie la législation idoine dans le sens de :

- une augmentation de l'allocation pour enfant de CHF 200.- par mois à CHF 250.- par mois pour un enfant de moins de 16 ans;
- une augmentation de l'allocation pour enfant de CHF 250.- à CHF 300.- pour l'enfant de 16 à 20 ans dépendant ;
- une augmentation de l'allocation de formation professionnelle de CHF 250.- à CHF 350.- par mois;
- un financement de ces augmentations selon les modalités actuelles.

Demande de renvoi direct au Conseil d'Etat.

Lausanne, le 4 octobre 2011

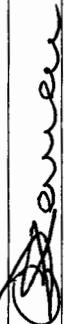
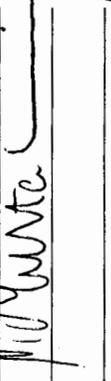
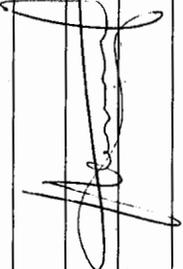
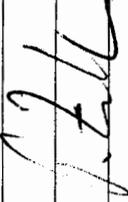
(Cesla Amarelle)



Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amarelle Cesia	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Fiora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonjour Eric	De Icco Fabrice	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	De Montmolin Martial	Glutz Félix
Borel Bernard	Debluè François	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Delay Elisabeth	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoiser Anne-Marie	Grandjean Pierre
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Haenni Frédéric	Monod Alain	Roulet Catherine
Haidy Jacques	Montangero Stéphane 	Ruey-Ray Elisabeth
Haury Jacques-André	Mossi Michele	Saugy Roger 
Hurni Véronique	Mouquin Michel	Schilt Jean-Jacques 
Jaquet-Berger Christiane	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe 
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Schwab Claude 
Junglaus Delarze Suzanne	Payot François	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Kernen Olivier 	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Pidoux Pierre-André	Uffer Filip 
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale 	Progin Sylvie 	Villa Sylvie
Marendaz André 	Randir Philippe 	Voiblet Claude-Alain
Martinet Philippe 	Rapaz Pierre-Yves	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas 	Rau Michel	Vuillemin Philippe
Mayor Olivier	Reichen Gil 	Walther Eric
Melly Serge	Renaud Michel	Weber-Jobé Monique
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Wehrli Laurent
Métraux Béatrice 	Reymond Philippe	Wyssa Claudine
Meyer Roxanne 	Rithener Christiane 	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel 	Rochat Nicolas 	Züger Eric 
Modoux Philippe	Rostan Jacqueline	Zwahlen Pierre